



# Étude comparative des bleuetières dans les Maritimes Pour les années 2009 et 2010

## Bref résumé

Avril 2013



## RÉSUMÉ

La présente étude avait pour but d'élaborer et d'analyser des repères économiques pour l'industrie du bleuets des Maritimes. Premièrement, un examen des études comparatives existantes portant sur la production de bleuets et des produits semblables a été mené. Deuxièmement, un sondage a été effectué afin de saisir les renseignements nécessaires sur les coûts, le rendement et les pratiques agronomiques pour comparer les résultats financiers. Troisièmement, les données primaires ont été recueillies auprès des producteurs à l'aide du sondage. Finalement, les données ont été rassemblées et analysées, et interprétées dans le contexte des variables de gestion clés.

Les résultats ont montré ce qui suit. L'échantillon de 57 producteurs de bleuets du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse était très varié. Ce sondage représente 9 230 acres à divers stades de production des trois provinces. De cette superficie, 5 760 acres étaient parvenus à maturité et se trouvaient à l'étape de récolte complète, 2 591 étaient en voie d'aménagement, mais parvenus à l'étape de la récolte et 878 acres étaient en voie d'aménagement, mais n'étaient pas encore parvenus à l'étape de la récolte. Les producteurs dans l'échantillon avaient généralement plus de 40 ans, mais certains étaient bien plus âgés, et le niveau de scolarité des participants variait. Il y avait de nombreuses autres activités agricoles dans les bleuetières, en particulier l'acériculture et les cultures horticoles. La taille des exploitations variait beaucoup, et l'échantillon comptait des exploitations à temps plein et des exploitations à temps partiel.

Les données ont été recueillies pour les années 2009 et 2010. C'est important de le mentionner, car ces années ont connu des défis en particulier susceptibles d'avoir influé sur les revenus. En 2009, les rendements en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick étaient, en moyenne, en dessous des taux normaux à cause de divers facteurs. De même, les prix moyens à la ferme en 2009 étaient très faibles, se situant autour de 0,35 \$/lb.

Les résultats ont révélé des coûts économiques et des rendements par acre très variés dans la production de bleuets lorsque l'échantillon était trié en fonction de la marge sur coûts variables par acre. Pour le groupe du quartile supérieur, la marge sur coûts variables s'établissait en moyenne à 230 \$/acre, ou à 23 372 \$ (l'ensemble de l'exploitation agricole). Le groupe du quartile inférieur a enregistré une perte de marge sur coûts variables de 496 \$/acre ou d'environ 8 300 \$. Dans le groupe du quartile médian, la perte de marge sur coûts variables correspondait à une perte de 50 \$/acre, ou à un peu plus de 8 300 \$ (l'ensemble de l'exploitation agricole).

Ces résultats ne se prêtent pas à des explications simples. Les **revenus par acre** étaient le principal facteur de différenciation entre les bleuetières du quartile supérieur et celles du quartile médian, ce qui se rattachait aux rendements. Le principal facteur de différenciation entre les bleuetières du quartile inférieur et celles du quartile médian étaient les dépenses, en particulier, les coûts de main-d'œuvre. Il y avait une variation importante à l'intérieur de chacun des groupes (c'est-à-dire du quartile supérieur, du quartile médian et du quartile inférieur). Cette variation n'a diminué en rien les généralisations ci-dessus, mais elle a mis en évidence la diversité des exploitations à l'intérieur des groupes.

La taille de la bleuetière, en fonction de la superficie totale consacrée au bleuets, ne semble pas outre mesure influencer sur la marge sur coûts variables, sur les rendements ou encore sur les revenus ou les coûts de main-d'œuvre par acre. Les bleuetières ayant une superficie en voie d'aménagement, mais non parvenue à l'étape de la récolte avaient une marge sur coûts variables légèrement plus faible et des coûts de main-d'œuvre légèrement plus élevés que les bleuetières n'ayant pas de terres en voie d'aménagement.

Toutefois, les différences semblent mineures et mitigées, car les résultats des divers quartiles dans les deux groupes se recoupaient considérablement.

## Définitions

### Marge sur coûts variables

Correspond à la différence entre les revenus tirés du bleuet et les coûts variables par acre (ne comprend pas les coûts fixes).

### Coûts fixes

- Intérêt sur les prêts pour les terres/les bâtiments/la machinerie
- Intérêt sur les prêts pour l'établissement de cultures (p. ex., nivellement des terres, drainage, débroussaillage au râteau, etc.)
- Location de terres
- Autres primes d'assurance
- Taxes
- Autres coûts décaissés fixes (pas déjà inclus)

### Coûts variables

Tous les postes compris dans les coûts variables sont énumérés dans les tableaux 1 et 2.

### Frais sans décaissements

- Amortissement (frais d'établissement)
- Dépréciation (machines/bâtiments)
- Autres frais sans décaissements (pas déjà compris)

### Revenus

Ventes de bleuets

## **Comprendre les chiffres**

Les données dans les tableaux ci-dessous correspondent aux données sur l'ensemble de l'exploitation agricole qui ont été recueillies auprès de 57 bleuétières dans les trois provinces maritimes. Donc chaque poste dans le tableau 1 est un coût moyen par acre pour l'ensemble de l'exploitation agricole. Les coûts moyens de l'ensemble de l'exploitation agricole sont présentés au tableau 2.

## **Tendances intéressantes**

### Groupe du quartile inférieur

- Les coûts variables les plus élevés
- Les coûts fixes les plus élevés
- Les rendements les plus faibles
- Habituellement les exploitations les plus variées (la plus faible proportion des revenus tirés de la production du bleuët)
- Avait une distribution de la superficie semblable à celle du groupe du quartile supérieur (champs en voie d'aménagement et parvenus à maturité).

Remarque : Il se pourrait que ce groupe soit surcapitalisé (prêts pour les terres et la machinerie), qu'il ne soit pas capable de se concentrer sur la production de bleuët à cause de la diversité de l'exploitation, que le calendrier ou les types de traitements ne soient pas corrects (coûts d'intrant sans avantages du côté du rendement), que le groupe soit aux prises avec des parasites difficiles qui réduisent les rendements et ajoutent aux coûts (fétuque?). **Ce groupe devrait se concentrer sur une meilleure utilisation des intrants pour améliorer son rendement.**

### Groupe du quartile médian

- Des coûts variables semblables à ceux du groupe du quartile supérieur
- Des rendements plus faibles
- Près de 60 % des terres sont à une étape d'aménagement, en moyenne, dans ce groupe.

Remarque : Ce groupe a une proportion très élevée des terres en voie d'aménagement, ce qui abaisse les rendements par acre en moyenne. Il gère bien ses intrants, mais est vulnérable aux fluctuations de prix à cause du potentiel de rendement limité au cours des années d'aménagement. **Les producteurs devraient prendre soin de ne pas avoir trop de terres en voie d'aménagement à tout moment.**

### Groupe du quartile supérieur

- Les rendements les plus élevés par acre
- De faibles coûts variables
- La plus forte proportion des revenus de l'exploitation provient de la production de bleuëts.
- Très peu de producteurs ont besoin d'un prêt d'exploitation.

Remarque : Ce groupe gère très bien les intrants et gère bien les flux de trésorerie (indicateur de la santé

**Auto-analyse (pour le tableau 1)** : (comparez vos années 2009 et 2010 avec les moyennes de l'industrie)

C'est important d'utiliser les données de 2009 et 2010, car cette information ne correspondait pas tout à fait aux coûts et aux revenus des autres années. Par exemple, l'utilisation de fongicides a augmenté considérablement dans l'industrie au cours des trois dernières années. On a aussi bien plus recours aux pollinisateurs depuis deux ans.

Si vous le voulez, vous pouvez indiquer vos chiffres dans la colonne « Votre exploitation » et faire une comparaison avec les moyennes de l'industrie. Pour ce faire, vous devez recueillir tous les coûts variables se rattachant à chaque poste pour les années 2009 et 2010 et faire le total. Cela comprend tous les coûts des deux cycles de culture (p. ex., tous vos coûts d'herbicides pour les deux années). Après avoir fait le total, divisez le chiffre obtenu par votre nombre total d'acres de champs de bleuet (les terres parvenues à maturité et les terres en voie d'aménagement aussi).

**Points importants dont il faut tenir compte au moment d'entrer vos données :**

- 1) Incluez seulement les coûts qui sont attribués à votre production de bleuets (p. ex., si vous prenez votre tracteur pour d'autres activités, estimez le pourcentage des coûts de carburant, d'entretien et de réparation qui se rattachent à la production de bleuet).
- 2) Travail non rémunéré – Si des personnes ne sont pas rémunérées dans la production, vous devez faire une estimation des heures travaillées par période de deux ans et multiplier ce chiffre par 12 \$ l'heure (valeur arbitraire établie pour estimer les coûts de remplacement de la main-d'œuvre) et puis diviser par le nombre total d'acres.
- 3) Pour les coûts de pesticide (herbicides, fongicides et insecticides), indiquez juste le prix des produits. Si vous appliquez les produits vous-même, les coûts d'application sont reflétés dans les coûts d'entretien/de réparation et de carburant. Le montant des paiements pour la machinerie serait aussi reflété dans les coûts fixes au bas du tableau. Si une autre personne fait le travail, les frais d'application seraient inscrits dans les rangées correspondant aux pesticides également.
- 4) Pour calculer les revenus, faites le total des revenus provenant de l'activité de production de bleuet pour les deux années combinées et divisez le chiffre obtenu par le nombre total d'acres sur votre exploitation (terres parvenues à maturité et en voie d'aménagement).
- 5) Pour calculer votre marge de référence, faites le total de vos coûts variables et soustrayez ce chiffre de vos revenus. Si le chiffre est négatif, ce n'était pas une bonne année. Un chiffre positif correspond au montant que chaque acre a produit afin de payer les coûts fixes et de contribuer aux bénéfices. Les exploitations ayant un endettement élevé ont besoin d'avoir une marge de référence plus élevée afin d'être rentables.

Tableau 1 : Coûts et rendements des bleuetières<sup>1</sup>

Par acre de champs de bleuet récoltables	Votre exploitation	Quartile inférieur <sup>2</sup> 25 %	Quartile médian <sup>2</sup> 50 %	Quartile supérieur <sup>2</sup> 25 %	Moyenne globale <sup>2</sup>
<b>Revenus (\$/acre)</b>					
Total des revenus tirés du bleuet		481	453	746	532
<b>Coûts décaissés variables (\$/acre)</b>					
Travail et gestion non rémunérés par le propriétaire		223	92	102	126
Main-d'œuvre salariée		229	98	95	129
Engrais		27	22	26	24
Fongicides		28	20	26	24
Insecticides		10	8	12	10
Herbicides		90	55	61	65
Location d'abeilles		54	48	53	50
Récolte à forfait		96	74	104	86
Réparation/entretien de la machinerie		94	48	49	60
Carburant		81	33	31	44
Primes d'assurance-récolte		17	14	25	18
Transport		40	40	26	37
Taille par fauchage (à forfait)		s.o.	22	s.o.	28
Brûlage (à forfait)		s.o.	s.o.	s.o.	32
Frais de commercialisation et d'adhésion		6	6	9	7
Intérêt sur le capital d'exploitation		34	10	s.o.	22
Améliorations des terres		91	56	s.o.	71
Autre variable		81	47	48	59
<i>Total consolidé des coûts décaissés variables</i>		977	504	517	623
<b>Autres coûts (\$/acre)</b>					
Total des coûts décaissés fixes		259	69	96	122
Total des frais sans décaissements		328	164	236	225
<b>Marge sur coûts variables</b>					
Activité de production de bleuet (\$/acre)		(496)	(50)	230	(91)

1 La sélection dans les groupes des quartiles inférieur, médian et supérieur était basée sur la marge sur coûts variables par acre.

2 Les valeurs moyennes des groupes des quartiles inférieur (25 %), médian (50 %), supérieur (25 %), ainsi que de l'échantillon global excluent les producteurs qui n'ont rien indiqué. Donc, les chiffres dans les colonnes ne correspondent pas à la somme. Par exemple, dans le cas des postes en particulier pour lesquels les participants n'ont déclaré aucune valeur, le calcul de la moyenne de ce poste ne comprend pas ces participants.

**Tableau 2 : Coûts et rendements des bleuetières, pour l'ensemble de l'exploitation agricole<sup>1</sup>**

Par acre de champs de bleuet récoltables	Votre exploitation	Quartile inférieur <sup>2</sup> 25 %	Quartile médian <sup>2</sup> 50 %	Quartile supérieur <sup>2</sup> 25 %	Moyenne globale <sup>2</sup>
<b>Revenus</b>					
Bleuets		61 507	73 566	74 776	70 901
Autres produits agricoles		54 902	49 769	21 266	45 960
<i>Total des revenus</i>		<i>116 409</i>	<i>106 173</i>	<i>86 928</i>	<i>103 960</i>
<b>Coûts décaissés variables</b>					
Travail et gestion non rémunérés par le propriétaire		13 158	7 778	8 370	9 207
Main-d'œuvre salariée		42 447	20 698	9 605	23 434
Engrais		2 043	3 641	2 855	2 981
Fongicides		3 432	3 481	2 884	3 329
Insecticides		1 039	846	1 281	1 029
Herbicides		7 863	7 477	7 204	7 510
Location d'abeilles		7 928	9 582	5 327	8 168
Récolte à forfait		12 728	10 058	10 125	10 928
Réparation/entretien de la machinerie		9 659	7 930	4 550	7 525
Carburant		9 965	4 963	2 872	5 613
Primes d'assurance-récolte		2 748	1 861	1 817	2 107
Transport		4 664	8 251	2 208	5 699
Taille par fauchage (à forfait)		s.o.	4 583	s.o.	3 883
Brûlage (à forfait)		s.o.	s.o.	s.o.	4 728
Frais de commercialisation et d'adhésion		797	933	922	896
Intérêt sur le capital d'exploitation		2 185	3 239	s.o.	2 625
Améliorations des terres		5 438	10 550	s.o.	8 724
Autre variable		7 442	8 519	6 901	7 905
<i>Total consolidé des coûts décaissés variables</i>		<i>107 307</i>	<i>81 881</i>	<i>51 404</i>	<i>80 641</i>
<b>Autres coûts</b>					
Total des coûts décaissés fixes		13 719	13 376	8 669	12 304
Total des frais sans décaissements		21 815	18 067	19 888	19 509
<b>Marge sur coûts variables</b>					
Activité de production de bleuet		(45 800)	(8 316)	23 372	(9 739)

1La sélection dans les groupes des quartiles inférieur, médian et supérieur était basée sur la marge sur coûts variables par acre.

2Les valeurs moyennes des groupes des quartiles inférieur (25 %), médian (50 %), supérieur (25 %), ainsi que de l'échantillon global excluent les producteurs qui n'ont rien indiqué. Donc, les chiffres dans les colonnes ne correspondent pas à la somme.

Par exemple, dans le cas des postes en particulier pour lesquels les participants n'ont déclaré aucune valeur, le calcul de la moyenne de ce poste ne comprend pas ces participants.





**Tableau 3 : Données à l'appui des producteurs, basées sur la marge des coûts variables par acre<sup>1</sup>**

	Votre exploitation	Quartile inférieur <sup>2</sup> 25 %	Quartile médian <sup>2</sup> 50 %	Quartier supérieur <sup>2</sup> 25 %	Moyenne globale <sup>2</sup>
<b>Paramètres à l'appui</b>					
Revenus tirés du bleuet/revenus agricoles (% des participants)		54 %	82 %	89 %	77 %
Champs de bleuet (% des participants)		38 %	57 %	42 %	48 %
Superficie totale		509	394	323	405
Champs de bleuet		123	176	114	148
Champs de bleuet récoltables		104	159	105	132
Champs de bleuet parvenus à maturité		90	111	83	99
Champs de bleuet en voie d'aménagement et parvenus à maturité		23	91	32	55
Champs de bleuet en voie d'aménagement, mais non parvenus à l'étape de la récolte		24	38	25	31
Nombre d'années dans la production de bleuet		25	26	23	25
Production totale de bleuet (lb/année)		92 478	127 682	110 747	114 876
Bleuets frais (lb/année)		s.o.	1 036	s.o.	9 688
Bleuets frais congelés (lb/année)		s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Bleuets destinés à la transformation (lb/année)		92 103	127 341	108 842	114 536
Autres bleuets (lb/année)		s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Rendement par acre récoltable (lb/acre)		1 518	1 629	2 200	1 742
Exploitation à temps plein (%)		23 %	33 %	64 %	40 %

1 La sélection dans les groupes des quartiles inférieur, médian et supérieur était basée sur la marge sur coûts variables par acre.

2 Les valeurs moyennes des groupes des quartiles inférieur (25 %), médian (50 %), supérieur (25 %), ainsi que de l'échantillon global excluent les producteurs qui n'ont rien indiqué. Donc, les chiffres dans les colonnes ne correspondent pas à la somme. Par exemple, dans le cas des postes en particulier pour lesquels les participants n'ont déclaré aucune valeur, le calcul de la moyenne de ce poste ne comprend pas ces participants.